

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

É FANTASQUE.

BIN, Rédacteur,
ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES

No. 5 Rue Grand St. Roch
No. 7 Rue des Prairies, St. Roch

obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me
plait, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Prix: deux Sous.

3. Québec, 4 Février, 1841. No. 19.

MELANGES.

DES MALFAITEURS EN GENERAL.

Il est entendu souvent demander combien il y avait de voleurs dans Paris, et
j'ai même entendu répondre à cette question : il y en a dix mille ou quinze mille,
comme si on les avait comptés. J'avouerai franchement, quant à moi, que
je n'ai pas le nombre exact ; mais je crois avoir autant que tout autre des
données qui me permettent de hasarder quelques appréciations.
Il faut d'abord s'entendre sur le sens propre du mot. Quand on parle des mal-
faiteurs qui sont à Paris, veut-on indiquer tous les individus sur lesquels ont pu
être ou plusieurs fois des accusations judiciaires pour des actes répréhensibles ?
Ce n'est ainsi, la masse en serait vraiment effrayante, car il est des milliers
de personnes habituellement honnêtes qui peuvent avoir eu, par une circon-
stance fâcheuse, un tort quelconque à se reprocher. Essayons d'arriver par d'autres
considérations à des définitions plus rationnelles, et pour rendre ma pensée claire,
présentons la sous une forme différente.
Il est je dois l'avouer, des fripons fort adroits ; mais, malgré leur extrême ha-
bitude à ne pas se compromettre, c'est-à-dire, malgré les milliers de ruses qu'ils
emploient pour éviter d'être pris en flagrant délit, et pour qu'il n'y ait ni témoin,
ni pièces de conviction à leur opposer, la plupart d'entre eux ont subi des
condamnations trop bien méritées.

Il y en a cependant j'en citerai un qui a toujours échappé aux accusations portées con-
tra lui. On le désigne sous le nom de *Mimi Lepreux*. C'est le plus adroit vo-
leur de la ville ; la tire qu'il y ait à Paris ; beaucoup d'agens de police le connaissent, le
suivent, et jamais on n'a pu constater légalement une seule des nombreuses
voleries dont il se rend coupable. Je me souviens d'un rapport, où l'on ra-
conterait cet homme tant de chose curieuses, que je voulais interroger un officier
de paix, instruit des faits et gestes de *Mimi Lepreux*.

Cet officier de paix m'apprit que ce voleur avait au moins quinze mille francs de
biens en propriétés acquises avec le produit de ses larcins ; qu'il était fort libé-
ral envers les pauvres, et plus encore envers les petits filous qui le servaient ;

qu'il en avait toujours une douzaine, dans les grandes occasions, chargés de l'aller pour lui, de pénétrer dans la foule, de savoir comment telle personne car sa bourse, sa tabatière en or, son portefeuille, etc. ; que ces auxiliaires n'exécutent rien par eux-mêmes, se bornant à dire à *Mimi Lepreux* ce qu'ils ont rendu, après quoi leur patron se charge de mettre leurs découvertes à profit. exemple, un de ces apprentis voleurs arrive auprès de *Mimi Lepreux*, lui dit à l'oreille et en langage de convention : *Ce vieux monsieur, qui est à quinze pas de notre droite, qui a les cheveux blancs, une canne à la main, a placé une grosse bourse dans la poche de son pantalon, à gauche.* — C'est bien répond *Mimi* ; voilà sous pour toi, *file*. Un quart d'heure après la bourse est au pouvoir de *Mimi* ; il garde-vous de croire qu'elle y reste deux secondes : des compères sont toujours prêts à recevoir l'objet volé, qui passe de main en main et disparaît en clin d'œil ; aussi l'imperceptible mouvement du larron serait-il remarquable à l'instant du vol, et quant même le volé saisirait la main du coupable, rien pourrait constater le délit. En pareil cas, *Mimi*, avec un calme et un aplomb parfaits, s'étonne qu'on ose le supposer capable d'une soustraction, que l'on se mette une si grossière méprise à l'égard d'un homme tel que lui ; il en appuie au bon sens des personnes qui l'entourent, il montre sa bourse richement garnie de pièces d'or, son portefeuille gonflé de billets de banque, où se trouve, comme par hasard la dernière quittance de ses impositions, et demande si un père de mille, jouissant d'une telle aisance, n'est pas en droit de prendre en pitié une accusation de cette nature : « Je veux bien croire, dit-il, que monsieur a pu sans réfléchir, et sans intention, déloyale ; je ne lui garde pas rancune de la chose qui heureusement ne peut pas m'offenser. » Il n'est pas rare de voir le volé se confondre en excuses auprès du voleur, et s'éloigner en traversant la foule qui murmure contre lui.

L'officier de paix s'animant par degrés dans son récit, finit par me dire : le préfet, cet homme est doué d'une adresse, d'une dextérité inouïe : c'est la main d'or.

Le jour où *M. Rodde* se présenta sur la place de la Bourse, pour exercer sa profession de crieur public, *Mimi Lepreux* fut rencontré par le même officier de paix, au milieu d'une affluence extraordinaire de républicains et de curieux. Que fais-tu ici ? lui demanda d'un ton sévère l'agent de l'autorité. — Je regarde tout le monde, je regarde, je me promène. — Tu sais bien que je te connais, tu viens pour faire quelque mauvais coup. — Quand je vous dis que je ne fais rien, pourquoi donc me tourmentez-vous ? Est-ce que le pavé n'appartient pas à tout le monde ? — Allons, pas tant de raisons ! va-t-en, ou je te fais ramasser ; tu n'as pas ici sans avoir l'intention de voler ; nous avons bien assez d'embarras, que tu viennes encore augmenter le trouble avec ta bande pour dépouiller les gens. *Mimi Lepreux*, impatienté, répliqua avec humeur. — Laissez-moi tranquille ! vos républicains, ce n'est que de la canaille, j'ai fouillé plus de cent poches et je n'y ai pas trouvé un sou !

M. GISQUET.

A VENDRE A CE BUREAU

Le portrait de Sa Grandeur le COMTE DE FORBIN JANSON Evêque de Nancy et de Toul. Grande dimension. Prix 3s. 9d. Un Écu pour ceux qui ont acheté le premier trait publié à ce bureau. Il sera fait une déduction aux personnes qui en prendront plus de 100 copies.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 4 FÉVRIER, 1841.

MR. VATTÉMARE A QUÉBEC.

Monsieur Vattémare, le généreux et philanthrope voyageur dont la renommée est maintenant, universelle se trouve depuis quelques jours à Québec ou sans doute il se prépare activement à nous initier, aux vues libérales qui ont été accueillies avec tant de succès par tout, où il les a émises, et qui ont été couronnées de tant d'heureux résultats. Nous n'avons nul doute pour notre part que les habitants de Québec n'acceptent avec reconnaissance l'offre qui leur sera probablement faite d'entrer dans la noble alliance des arts et des sciences, et qu'ils feront tous les efforts humainement possibles pour y figurer avec avantage, sinon dès aujourd'hui, du moins dans l'avenir.

Mr. Vattémare, par la seule intervention de son système et l'exposé de ses vues toutes philanthropiques, est parvenu à créer chez les deux populations de Montréal une noble émulation vers la science, et une unité d'action sur les moyens de la propager. Il a opéré un rapprochement, que jusqu'ici nul n'aurait espéré. Nous osons nous flatter que si l'opérateur de ces miracles peut nous sacrifier quelques uns de ses précieux moments ils ne seront point perdus et que ses efforts seront couronnés de succès non moins brillants que ceux qu'il obtint dans l'autre ville. Le Canada demande véritablement une régénération; les querelles et les jalousies de races ne sont plus de notre siècle; nos hommes politiques ont besoin d'apprendre qu'ils peuvent différer d'opinion et n'être point ennemis pour cela. Eh bien c'est à la science qu'il appartient de nous présenter cette nouvelle vie; c'est à son noble avocat qu'une pareille tâche serait facile. Nous croyons connaître assez nos concitoyens de toutes origines pour assurer qu'ils s'empresseraient d'accueillir l'occasion qui leur serait offerte de se donner la main pour une œuvre aussi louable que celle qui a réuni les citoyens de Montréal de tous les partis. Espérons donc que Mr. Vattémare voudra bien l'essayer.

Nous pensons pouvoir communiquer à nos lecteurs, dans notre prochain numéro, une esquisse compréhensible du plan général que l'aimable cosmopolite a conçu d'enrôler tous les peuples sous l'amicale bannière des connaissances humaines, ainsi que les moyens par lesquels il propose de doter immédiatement notre pays et notre ville en particulier d'une institution qui nous permettrait d'entrer dès à présent dans la lice et d'y jouer un rôle honorable et profitable. C'est un miracle qu'il a entrepris, nous le savons; mais par son énergie persévérante, son inappréciable désintéressement, ses pressants moyens de persuasion il en a déjà opéré tant d'autres que nous n'avons aucun doute qu'il triomphera parmi nous de tous les obstacles comme il a renversé déjà partout ailleurs ceux qui s'élevaient opposés à sa victoire.

À propos, nous savons que le grand philanthrope a amené avec lui l'inimitable monsieur Alexandre. Nous sommes certain que si le bon public de Québec se faisait une idée de l'amusement que cet impayable artiste pourrait lui procurer s'il le voulait, on ne le laisserait point partir sans exiger de lui au moins une soi-

rée. Tout le monde aime monsieur Valtremare, il est vrai, mais il appartient exclusivement aux savans de la terre de l'apprécier, tandis que les plaisirs que procure son ami intime Mr. Alexandre sont à la portée de chacun et recherchés par tous; nous exprimons donc le vœu d'un grand nombre en assurant que l'on serait heureux de pouvoir coopérer à l'œuvre de l'un en applaudissant aux talents de l'autre.

C'est l'amusant monsieur Alexandre qui se chargea d'introduire par la main le savant Valtremare auprès des grands comme auprès des petits de ce monde, tant il est vrai que nous sommes tous asservis à la marotte de la folie. Qu'on ne s'étonne donc plus des succès du dernier, après ceux du premier. Comprenez ceci qui pourra.

Nous avons eu occasion, dans notre dernier numéro, de mentionner la rupture soudaine survenue entre le Lord Sydenham et Sir James Stuart. Il ne nous est pas venu de nouvelles lumières sur les obscures transactions qui ont amené cet événement, qui pour le moment, est fort indifférent à tout le monde, excepté aux acteurs eux-mêmes, puisqu'il n'est dû sans doute qu'au plus ou moins de tyrannie à infuser dans les lois qu'on nous préparait. Il paraît seulement que le juge-en-chef qui est assez rustre de son naturel, voulait faire la loi au gouverneur qui est passablement renard de sa façon; en sorte qu'ils ne se sont point mis d'accord. Cela n'étonne personne, car tout le monde au contraire, était surpris de voir marcher aussi long-tems attelés au même joug deux herbivores si peu fait pour s'aimer et s'estimer. On ne s'attend pas à ce que le juge enverra comme jadis un cartel au gouverneur, car ce n'est point là une affaire d'honneur; cependant, comme il n'a point voulu s'associer à toutes les noirceurs de monsieur Stuart, on pense que monsieur Thomson n'est pas blanc. Il paraît néanmoins que la querelle survint à propos d'une misère d'amendement sur lequel tous deux regrettaient déjà de ne pas s'être accordés. Hélas! c'est ainsi que le destin du monde ne dépend souvent que de bagatelles. Pour un point Martin perdit son âne. Pour un point Thomson vient de perdre son mulet.

On annonce plus que jamais que l'Union sera proclamée sous peu de jours et le siège du gouvernement définitivement fixé. Tout bien considéré l'union sera un bienfait. Elle a déjà donné 300 louis à Mr. Caron; qu'on en donne autant à chaque citoyen du Bas-Canada et je suis certain qu'il n'y aura là-dessus qu'une opinion. Elle nous débarrassera d'ailleurs du conseil spécial et nous procurera quelques instants de récréation. Sous le rapport politique nous n'en serons pas plus ni moins avancés; de nouveaux griefs vont prendre la place de quelques autres qui s'en iront; ainsi va le monde dans le Canada. Sous le rapport financier nous n'aurons pas davantage à nous plaindre, être pillé par l'un ou dépouillé par l'autre, c'est la destinée du colon qui est un animal de l'espèce du mouton, dont l'intelligence se borne à tendre le dos à tous ceux qui veulent y couper de la laine.

DES recherches ayant été faites avec l'intermédiaire du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, par les amis de Mr. PATRICK DELMOUR, que l'on suppose avoir perdu la vie durant les insurrections en Canada, pour information relative à l'état de ses affaires; on prie toute personne qui pourrait posséder quelque information à ce sujet, de vouloir bien les communiquer à ce Bureau, pour les transmettre aux parties qu'elles concernent.

Par ordre,

T. C. MURDOCH,
Secrétaire en Chef.

Maison du Gouvernement,
Montréal, 15 Janvier 1841.